



RECENSEMENT • CENSUS

Feuillets d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : langues et langue d'instruction

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026002

ISBN 978-0-660-77881-5



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : langues et langue d'instruction

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 relativement aux sujets suivants : langues et langue d'instruction. Les changements mis à l'essai pour chaque sujet sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Langues et langue d'instruction

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
• Dans la question sur la connaissance des langues non officielles du questionnaire en anglais, l'expression « can this person speak » a été remplacée par « does this person know ». • Une note sur l'inclusion des langues des signes a été ajoutée aux questionnaires en français et en anglais pour rendre la question sur la connaissance des langues non officielles plus inclusive. • Des changements mineurs ont été apportés à la formulation des questions sur la langue d'instruction : ○ La précision « au Canada » a été ajoutée à la fin de la question sur la déclaration du nombre d'années d'instruction dans des écoles de langue française afin de rappeler aux répondants que les questions sur la langue d'instruction ne concernent que la scolarité au Canada. ○ Dans les questions sur la scolarité dans les écoles de langue anglaise, la précision « en français » a été ajoutée après « incluant dans un programme d'immersion ». ○ Des changements ont été apportés à la logique du questionnaire en fonction de l'âge des répondants.	• La question sur la connaissance de langues non officielles a été mise à jour afin d'y inclure, dans sa version anglaise, la formulation « does this person know » et, dans ses versions anglaise et française, la note sur les langues des signes. Ces changements rendent la question plus inclusive pour les utilisateurs des langues des signes, sans compromettre la comparabilité des résultats pour les autres langues. • La précision « au Canada » a été ajoutée à la fin de la question sur la déclaration du nombre d'années d'instruction dans des écoles de langue française afin d'assurer l'uniformité dans les questions sur la langue d'instruction et de représenter plus fidèlement le concept qui doit être saisi. De plus, les résultats du test du recensement démontrent une amélioration de la qualité des données pour la population visée, sans autres effets. • Dans le questionnaire, la précision « en français » ne sera pas ajoutée après « incluant dans un programme d'immersion », car le changement a eu des effets inattendus qui ont compromis la qualité des données. • La logique du questionnaire électronique permet maintenant de contourner les questions sur la langue d'instruction pour les enfants de moins de trois ans et indique si les répondants ont déclaré trop d'années d'études au primaire pour les jeunes enfants.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Les questions sur la langue servent à broser un portrait de la diversité linguistique de la population du Canada. Cette information permet d'estimer les besoins de services en français et en anglais et de mieux comprendre la situation actuelle et l'évolution des différents groupes linguistiques du pays, y compris les langues officielles, les langues autochtones et d'autres langues non officielles.

Les questions sur la langue d'instruction servent à recueillir des données conformément à la *Charte canadienne des droits et libertés* en vue d'appuyer les programmes d'enseignement dans la langue officielle minoritaire, en français et en anglais, au Canada.



Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

En s'appuyant sur les améliorations amorcées au cours du cycle du Recensement de 2021, les consultations sur le contenu et le processus de détermination du contenu, Statistique Canada a cherché à apporter un nombre minimal d'ajustements au Recensement de 2026. L'accent était mis sur des améliorations ciblées de la qualité des données tout en maintenant la comparabilité des données linguistiques recueillies.